

les SIEG

Par **bariant nadine**, le **27/11/2005 à 18:07**

Quelqu'un pourrait il me renseigner sur les Services d'intérêt économique général ?

Par **Tytire**, le **03/12/2005 à 16:55**

En droit administratif français, on fait la différence entre les SPA (service public administratif) et les SPIC (service public industriel et commercial).

Les SIEG dont tu parles est une notion de droit européen (article 16 du Traité CE), tu trouveras pas mal d'infos dans le livre blanc de la commission sur les

SIEG: http://europa.eu.int/comm/off/white/index_fr.htm et sur le site du Sénat
: <http://www.senat.fr/ue/pac/E2600.html>

Par **bariant nadine**, le **03/12/2005 à 23:57**

JE COMPRENDS POURQUOI JE NE TROUVAIS RIEN EN ADMINISTRATIF.

Par **mathou**, le **04/12/2005 à 00:00**

Tu peux aussi trouver des infos dans l'ouvrage de Pierre-Laurent Frier, Précis de droit administratif, Domat public, il détaille et résume bien les différents services au niveau européen et national.